

Création

La création de l'association, sans but lucratif (loi 1901) et à propos éducatif, fut décidée, après plusieurs réunions préparatoires, au cours d'une assemblée constitutive le 20 mars 1975.

Le premier président de l'association fut **M. Jean-Christophe Dechico**, directeur de la Maison de la Culture de Firminy puis de celle de Bourges. Le Conseil d'Administration élu lors de l'assemblée comprenait notamment :

Mme Simone André, Conseillère Municipale ; **Mme Monique Decitre**, libraire, anthropologue folkloriste et fondatrice de la compagnie de danse, musique et chant « La Lyonnaise » ; **M. Jean-Claude Guérinot**, professeur d'éducation musicale à l'École Normale d'Instituteurs, chef d'orchestre ; **M. René Jourdan**, professeur d'éducation musicale à l'École Normale d'Institutrices (futur Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de mission pour l'éducation musicale) ; **M. Bernard Recorbet**, économiste (futur président de l'IMMAL), membre de la compagnie « La Lyonnaise » ; **Mme Franceline Righi**, Conseillère pédagogique en éducation musicale à l'école maternelle et élémentaire ; **Mme Anne Rimaud**, Conseillère Technique et Pédagogique au Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports ; **Mme Marie-Jo Saury**, professeur d'éducation musicale ; **M. Jean-Frédéric Schmitt**, luthier ; **M. Christian Wagner**, fondateur-directeur des ensembles vocaux « La Cigale de Lyon » et « Le Cantrel de Lyon », professeur de direction chorale au Conservatoire régional de Lyon.

Devinrent ensuite membres de droit du C.A. de l'IMMAL : **M. Michel Lombard**, Directeur du Conservatoire régional de Lyon, et **M. Bernard Neveu**, Délégué Régional du Secrétariat d'État à la Culture (Service de la Musique).

Idées fondatrices, orientations, principes

La création de l'association procède en 1975 d'un constat, découlant d'une étude approfondie de la situation de l'enseignement musical en France : les méthodes d'éducation musicale dites « actives », tant françaises qu'internationales, sont utilisées en ordre dispersé, de façon non concertée. Le projet d'un Institut de formation, de réflexion et d'expérimentation pédagogiques entend essayer de remédier à cette situation, jugée néfaste à un véritable développement de ces méthodes, dont la plupart sont alors loin d'être récentes, mais demeurent confidentielles, notamment en France. L'IMMAL se donnera pour mission de faire cohabiter en son sein les plus significatives de ces méthodes, via des ateliers et cursus spécifiques d'éveil et d'éducation musicale destinés aux enfants, mais aussi des actions et cycles de formation d'enseignants, assurés par les meilleurs spécialistes de chacune des méthodes. La réflexion et le décloisonnement pédagogiques ainsi rendus possibles permettront de dégager des idées et des démarches de synthèse, de nature à accompagner, amplifier et éventuellement conduire à terme un mouvement d'échanges et d'interaction entre les différentes méthodes, dont on a pu récemment (en 1975) observer les prémises.

Les méthodes de référence sont identifiées comme suit :

- Willems (Suisse ; créateur Edgar Willems, 1890-1978)
- Orff (Allemagne ; créateur Carl Orff, 1895-1982)
- Martenot (France ; créateur Maurice Martenot, 1898-1980)
- Dalcroze (Suisse ; créateur Émile Jaques-Dalcroze, 1865-1950)

- Kodaly (Hongrie ; créateur Zoltan Kodaly, 1882–1967)
- Suzuki (Japon ; méthode essentiellement instrumentale, créateur Shinishi Suzuki, 1898–1998)

L'apprentissage de la langue musicale passe, pour tous les pédagogues qui sont à l'origine de ces méthodes, par le vécu sensoriel et corporel avant toute rationalisation, modélisation ou formulation théorique. Les objectifs en termes d'apprentissage demeurent, mais on considère que les acquis techniques ne pourront être solides que s'ils découlent d'une pratique active préalable, souvent collective, le tout mis au service de la créativité et de l'épanouissement individuels.

Activité

Avant d'investir en 1979 les locaux actuels de la rue du Plâtre, l'IMMAL a été hébergé quelque temps dans les locaux de la compagnie folklorique La Lyonnaise (rue Juiverie dans le Vieux Lyon) puis place Gailleton (Lyon 2^{ème}).

Après une année scolaire inaugurale de mise en place (1975–1976), l'année 1976–1977 a permis de mettre en œuvre les enseignements suivants :

Enseignements destinés aux enfants :

- ateliers d'éveil musical pour les enfants de 3 à 5 ans (2 x 45 minutes par semaine) ;
- initiation musicale, avec ou sans instrument, pour les enfants de plus de 5 ans (1 séance hebdomadaire) ;
- rythmique Dalcroze (enfants de 5 à 8 ans), une séance hebdomadaire ;
- instruments, possibilités ouvertes : violon (pédagogie Suzuki, enfants de 3 à 6 ans) ; violoncelle (pédagogie Suzuki, enfants de 4 à 6 ans) ; flûte à bec (4-6 ans) ; flûte traversière (5-6 ans) ; harpe celtique (4-6 ans) ; piano (5-6 ans) ; percussions (5-7 ans) ;
- ensemble instrumental (géométrie variable) : 1 cours mensuel.

Une collaboration technique et pédagogique est instaurée avec le Conservatoire régional de Lyon. Concernant l'éveil et l'initiation musicale, l'IMMAL s'adresse prioritairement aux tranches d'âge enfantines qui ne sont pas accueillies par les conservatoires.

Formation pédagogique adultes :

- méthode Willems (professeur : Jacques Chapuis) ;
- méthode Orff (professeur : Jos Wuytack, puis Anne-Marie Grosser) ;
- méthode Martenot (professeur : René Clément) ;
- expression corporelle et rythmique Dalcroze (professeur : Dominique Nogier) ;
- instrumentarium percussions (professeur : Michel Gauthier-Lurty) ;
- méthode Suzuki (professeur Mme Lauwers) ;
- flûte à bec (professeurs Yves Jacquet, Brigitte Duthel) ;
- atelier musique ancienne (professeur Yves Jacquet) ;
- instruments : flûte à bec, musique ancienne (professeur Yves Jacquet) ; piano (professeur Linette Marie) ; guitare classique (professeur Florence Delage).

Dès la rentrée 1975–1976, ont été instaurés : un Certificat d'Initiation Musicale Pédagogique Orff, et un Diplôme d'Enseignement Pédagogique Orff (en 3 ans). La formation est organisée sous forme de cours hebdomadaires, stages et travaux pratiques. Par ailleurs, l'IMMAL propose des week-ends d'initiation musicale Orff ouverts à tous.

Dans les années qui suivirent, ont été mis en place des cours de pédagogie Martenot et de pédagogie Dalcroze.

Des stages, proposant une initiation à d'autres méthodes que celles qui constituent alors l'essentiel de l'activité de l'IMMAL pour les formations des adultes, sont également organisés, par exemple sur la pédagogie Kodaly (intervenante : Jacotte Ribière-Raverlat, professeur à l'École Normale de Musique-Paris, future chargée de mission d'Inspection générale).

En 1978, l'IMMAL accueille Judy et Christophe BOSSUAT qui viennent d'obtenir leur diplôme d'enseignement de la méthode Suzuki auprès de l'Institut du Japon. Ils donnent leurs premiers cours à 40 élèves et rapidement, suite à l'augmentation des demandes d'inscription, ils créent en 1979 l'École de Musique Suzuki de Lyon (Institut Musical Suzuki Lyon).

Équipe pédagogique

Pour assurer les enseignements, l'IMMAL a fait appel aux meilleurs spécialistes de chaque méthode ou spécialité, par exemple :

- Jacques Chapuis (1926-2007), élève et collaborateur direct d'Edgar Willems, pianiste (élève de Dinu Lipati et Nikita Magaloff) qui s'installera ensuite à Lyon et participera à la création de l'école de musique Ryméa ;
- Jos Wuytack (1935-), professeur à l'Université de Louvain, chargé par Carl Orff d'adapter et d'introduire sa méthode (Orff Schulwerk) dans les pays de langue française ;
- René Clément, élève de Maurice Martenot, futur Directeur de l'IMMAL, futur Directeur du Conservatoire régional de Lyon ;
- Tomiko Shida, violoniste, élève de Shinishi Suzuki et de Arthur Grumiaux ;
- Michel Gauthier-Lurty, percussionniste à l'Orchestre de Lyon ;
- José Aquino, chef des chœurs attachés à l'Orchestre de Lyon.

Les autres professeurs, à la création puis au fil de l'histoire de l'IMMAL et jusqu'à aujourd'hui, sont tous des musiciens de haut niveau et des professionnels de l'enseignement musical, formés - et continuant à se former - aux pédagogies musicales actives.

À la fonction initiale de Directeur de l'IMMAL, exercée pendant plusieurs années par M. René Clément, a été substituée une fonction de « responsabilité-coordination » pédagogique, successivement confiée à des musiciens ou musiciennes, pédagogues reconnus exerçant dans des cadres ou institutions diverses : Isabelle Dragol, Jean-Bernard Duvillard, Élisabeth Ponsot, Anne-Marie Comte, Valérie Ponsot, et depuis 2017 Émilie Couchet.

Un aperçu : l'IMMAL en 1984

- Une fonction de « coordination pédagogique » a été instaurée, elle est assurée par Isabelle Dragol.
- Lors de la rentrée scolaire 1984, 300 enfants sont inscrits dans 35 cours différents, encadrés par une équipe de 9 professeurs.
- Outre les cycles de formation pédagogique (Orff, Martenot, Dalcroze), des cours de formation musicale personnelle sont également proposés aux adultes : solfège actif (15 élèves) ; flûte à bec (14 élèves) ; piano (10 élèves) ; rythmique Dalcroze (17 élèves) ; écoute musicale (1 séance par mois).
- Plusieurs stages ponctuels sont organisés au cours de l'année, à destination de tout public adulte intéressé, sur le thème « L'oreille et la voix », faisant appel à des intervenants spécialistes à divers titres (Roy Hart Theatre, Centre du Langage Alfred Tomatis...).

Éléments d'évolution

L'IMMAL a largement contribué pendant une dizaine d'années à la diffusion en France des méthodes actives pratiquées et enseignées en son sein et, plus globalement, au développement et à la consolidation d'une pédagogie musicale fondée sur les principes communs à toutes ces méthodes.

Une étape semble atteinte, au plan national, vers l'année 1984 :

- un nombre croissant de pédagogues de la musique, dont plusieurs formateurs de l'IMMAL, initialement formés à une méthode en particulier, éprouvent le besoin de faire évoluer leurs pratiques d'enseignement en les décloisonnant pour développer une pédagogie ouverte et se

nourrissant des apports de chacune des méthodes ; cet esprit préside de fait depuis les origines à la pratique pédagogique de l'IMMAL dans les enseignements destinés aux enfants.

- les instances nationales (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Culture) ont commencé à prendre en compte le développement des pédagogies nouvelles dans les textes de cadrage et instructions à l'intention de leurs enseignants (professeurs d'éducation musicale, professeurs des conservatoires).

- 1984 voit par ailleurs l'ouverture en France de 9 CFMI (Centres de Formation de Musiciens Intervenant à l'école), placés sous double tutelle ministérielle. La formation de ces musiciens s'inspire très généralement, de façon diffuse et sans référence précise aux méthodes proprement dites, de l'esprit des pédagogies actives, faisant notamment une place significative à la démarche créative dans le processus d'enseignement.

Ce contexte nouveau conduit l'IMMAL, sous l'impulsion de René Clément, à réfléchir à un nouveau cycle de formation d'enseignants de la musique, notamment pour l'enseignement spécialisé (écoles de musique, conservatoires), afin de promouvoir l'enseignement actif et fondé sur la créativité de l'élève, dans un esprit de synthèse et d'interaction entre les diverses méthodes :

- le projet est concrétisé par l'ouverture à la rentrée 1985 du cycle DIPA (Diplôme de Pédagogie Active: « formation pédagogique par la pratique, la sensorialité, la créativité, l'expression, la communication »), organisé sur deux années, en 8 stages annuels de 2 jours.

- les professeurs du DIPA sont Laurence Renault-Lescure (professeur de formation musicale en conservatoire, initialement spécialiste de méthode Martenot), Monique Moscarola (professeur d'éducation musicale en lycée et collège, initialement spécialiste de méthode Orff), Jean-Marc Aeschmann (professeur à l'Institut Jaques-Dalcroze de Genève). Ils seront rejoints plus tard par Viviane Estavoyer (méthode Martenot), puis Anne-Marie Michel (professeur de formation musicale en conservatoire) et Patrick Mamie (compositeur, psychologue).

- le DIPA sera mis en œuvre jusqu'en juin 1995, date à laquelle l'IMMAL concentre ses activités exclusivement sur l'éveil et la formation musicale des enfants, les cours d'apprentissage instrumental ayant été progressivement abandonnés.

Une innovation de l'IMMAL : le Jardin des sons

En octobre 1989 a été ouvert ce cycle de séances spécialement conçu pour l'éveil musical et plus généralement sensoriel des tout-petits (avant 3 ans, dès quelques semaines) accompagnés d'un parent. Conçu et mis en place par deux enseignantes de l'IMMAL, Carole de Haut et Claudine Baud-Rebattu, rejointes ensuite par Valérie Ponsot et plus récemment Margaux Delatour, le Jardin des sons répond toujours, en 2021, à une attente des familles, et constitue un socle de découverte de l'univers sonore idéalement préparatoire aux cycles d'éveil et de formation musicale proposés ensuite aux enfants.

Les enseignements de l'IMMAL aujourd'hui

En 2017, les enseignements à destination des enfants ont été restructurés en 3 cycles : Jardin des sons, Éveil musical corporel (EMC 1, 2, 3), Formation musicale corporelle (FMC 1, 2, 3, 4, 5). Les contenus et la progression des apprentissages du cycle FMC ont été pensés afin que des passerelles puissent si nécessaire être naturellement trouvées avec les programmes institutionnels des écoles de musique ou conservatoires agréés par l'État. Des ateliers spécifiques (percussions, chant collectif, ateliers adultes...) peuvent être ouverts s'ils répondent à une demande suffisante.

Pierre SABY
Professeur émérite en musicologie - Université Lyon 2
Administrateur de l'association IMMAL